

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 22 OCTOBRE 2024 au 15 AVRIL 2025 TOURNUS

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR
La Ferme des Muses
Anne-Laure BONTEMPS



Chemin de l'Arvolot 71700 BOYER

06 63 55 05 28

bontemps.anne-laure@orange.fr

SIRET : 850 330 069 000 12

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Toute livraison oubliée est perdue.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) ;

Sommes acquittées (Chèque encaissé le 10 de chaque mois) :

Montant échéance 1€

Montant échéance 2€

Montant échéance 3€

Montant échéance 4€

Montant échéance 5€

Montant échéance 6€

Règlement à l'ordre de :

Anne-Laure BONTEMPS

Réalisé en deux exemplaires à Le

Signature de l'Adhérent

Signature du Producteur

BON DE COMMANDE PRODUITS LAITIERS TOURNUS

	Lait pasteurisé	Lait cru	Beurre	Crème fraîche (pot verre)	Crème dessert chocolat	Yaourt nature	Yaourt fruits	SKYR	Fromage du moment	Tome
Prix €	1,65	1,30	2,80	2,40	0,82	0,70	0,85	2,60	4,20	4,40
	Litre	Litre	125 g	200 g	125 g	125 g	125 g	Pièce	Pièce	200 g
22 oct.										
29 oct.										
5 nov.										
12 nov.										
19 nov.										
26 nov.	PAS DE LIVRAISON A CONFIRMER									
3 déc.										
10 déc.										
17 déc.										
24 déc.	PAS DE LIVRAISON									
31 déc.	PAS DE LIVRAISON									
7 janv.	PAS DE LIVRAISON									
14 janv.										
21 janv.										
28 janv.										
4 fév.										
11 fév.										
18 fév.										
25 fév.										
4 mars										
11 mars										
18 mars										
25 mars										
1 ^{er} avril										
8 avril										
15 avril										
Total										

MONTANT TOTAL A RÉGLER (€) :

